

Cher collègue,

Je voudrais, en premier lieu, vous remercier pour votre lecture attentive de notre article. Les précisions demandées nous conviennent fort bien. Inquiet de voir réduites à une taille insignifiante les nombreuses illustrations, j'ai constaté avec plaisir que vous les aviez mises bien en évidence. Je vous en remercie vivement. Je connais bien ce travail ingrat de faire-valoir les textes des autres car ma blonde, Micheline Tremblay, a joué ce rôle pendant des années à la *Revue du Nouvel-Ontario*. Un grand merci.

Je commence par les remarques surlignées en jaune

S'agissant des dates de consultation des documents en ligne, aux **notes 13 et 16**, comme je suis l'auteur de ce site web, je sais que cette section du site est demeurée inchangée depuis la rédaction de l'article de sorte que cette date pourrait très bien être celle du 28 août 2014. S'il faut la date réelle de consultation, indiquons le 14 mai 2013.

**Pour la note, 21**, c'est la page 1.

**Pour la note 23**, la transaction a bel et bien lieu le 2 mai, mais l'article cité qui en fait mention est publié le 8 mai 1936, en page 1. Votre questionnement ici était fort pertinent.

**Pour la note 47**, c'est la page 3.

**Pour la note 50**, le titre de l'éditorial est «Autour du cinéma», *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 18 juin 1926, p. 1.

Quant aux légendes de certaines figures, je te propose les courts textes suivants en remplacement.

*Figure 2A : La une du Clairon est aussi sobre.*

*Figure 2B : Une mise en relief plus poussée de l'éditorial.*

*Figure 3 : Une première page radicalement différente.*

Finalement pour la *Figure 5*, je souhaiterais qu'on dise : *La photographie en première page du Courrier.*

Un dernier mot sur les figures : serait-il possible de déplacer la figure 7B quelque part après l'appel de note 55? Bien évidemment, à l'impossible nul n'est tenu.

Pour les notes de bas de page, voici quelques remarques.

**Notes 1 et 20.** Enlever l'italique à *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* qui est ici auteur et qu'il faut bien distinguer du titre qui suit (*Le doyen...*)

**Pour les notes 2, 3, 8, 9 et 11**, même si votre revue est bilingue, nous insistons beaucoup pour maintenir sous la direction de (dir.) plutôt que le éd. proposé. 25 ans de combats menés pour le français à Sudbury ont renforcé mes convictions à ce sujet d'imposer ma langue partout où c'est possible

**Pour les notes 3, 9 et 12**, nous insistons également pour écrire 20<sup>e</sup> siècle et non 20e siècle. Cela permettra en outre au texte d'être cohérent avec la graphie utilisée à quelques reprises dans le texte même.

**Note 3, 1<sup>re</sup> ligne** : mettre une virgule après 20<sup>e</sup> siècle,

**Note 8, 3<sup>e</sup> ligne** : supprimer la virgule avant car (mais conserver celle après car)

**Note 19, p. 42**, écrire : ... ne permettent pas d'en savoir davantage sur l'évolution de l'actionnariat ou sur les revenus et dépenses de l'entreprise. Il y a double négation si on conserve les «ni». C'est notre faute.

**Note 25, 2<sup>e</sup> ligne** : enlever la virgule après 1922 et mettre les deux points.

**Note 25**, et c'est encore notre faute, il faut mieux distinguer les tirages des deux hebdomadaires des années en séparant avec un espace insécable les milliers des centaines pour les nombres d'exemplaires. Ainsi on pourrait lire : 1922 : 1 961 et 750; 1924 : 2 016 et 750; 1926 : 2 005 et 1 010 etc.

**Note 38** : afin de demeurer constant avec les précisions demandées quant à la pagination, on ajoute à la référence du 13 septembre 1935, la page 3.

Dans le texte

**p. 38, 1<sup>er</sup> paragraphe** : justification à droite

**p. 38, 4<sup>e</sup> ligne** : les deux «qui» de cette longue phrase nous incite à écrire plutôt : ... journaux d'opinion apparus dans une société canadienne-française ...

**p. 38, 2<sup>e</sup> paragraphe** : supprimer la virgule après C'est pourquoi

**p. 41, 2<sup>e</sup> ligne** : supprimer la virgule après *L'Union* (décidément nous avons abusé de la virgule!)

**p. 45, 6<sup>e</sup> ligne** : écrire Figure 2B et non 2A

**p. 46, 4<sup>e</sup> ligne** : quoique la figure 2B présente bel et bien un exemple de retourne (dans le coin inférieur droit) le lecteur risque de la chercher en vain car elle est à peine visible. C'est pourquoi j'éliminerais la parenthèse (Figure 2B)

**p. 46, avant-dernière ligne** : nous ne connaissons pas les intentions de Gaudreau, aussi faut-il dire par prudence : départ de A. J. Gaudreau, ce qui... (et non pas : départ de A. J. Gaudreau, qui...)

**p. 50, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne**, écrire : et du déplacement de l'éditorial (et non pas : et de l'éditorial)

**p. 60, 3<sup>e</sup> ligne** : écrire : (comme ceux de la Figure 7A)

**p. 61, 3<sup>e</sup> avant-dernière ligne** : remplacer «tel que» par comme

Voilà, c'est tout. Et merci encore.

Guy Gaudreau